

Image not found or type unknown



Temps partiel rattrapge d'heures

Par **fazer1100_old**, le **04/10/2007** à **08:53**

bonjour, rnrnactuellement je suis en cdi a temps partiel de 20 heure hebdo rnrnmon employeur n'arrive pas a me fournir mes heures en exemple pour le mois de septembre j'ai effectuer 54 heure au lieu de faire 80 heure rnrnmon souci est que mon employeur me demande de rattraper les heures non effectuées le mois passer, si je fait le calcul des heures que je n'ai pu faire depuis le debut de l'annee je lui devrai environ 100 heures rnrnest ce que je doit rattraper les heures non effectuées ? rnrnmerci par avance pour vos reponses